

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

#### SÉANCE DU 7 JUILLET 2016 À 17 HEURES

N° 3 - 105 / 2016 : ASSAINISSEMENT / MODIFICATION DU SYSTÈME DE LAGUNAGE NORD  
À DÉNAT - DEMANDE DE SUBVENTIONS

#### L'An Deux Mille Seize, le 7 juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 7 juillet 2016 à 17 heures en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Muriel ROQUES-ÉTIENNE

#### **Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, messieurs, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Claude LECOMTE), Philippe BONNECARRÈRE (pouvoir de Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Gisèle DEDIEU (pouvoir de Michel FRANQUES), Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de France GERBAL-MÉDALLE), Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE (pouvoir de Dominique MAS), Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT (pouvoir d'Emmanuelle PIERRY), Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Héléne MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Céline TAFELSKI (pouvoir de Michel MARTY), Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

**Membre suppléant présent votant :** Madame Agnès BRU.

**Membres suppléants présents non votants :** Madame, messieurs, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

#### **Membres excusés :**

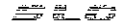
**Membres titulaires :** Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir à Philippe BONNECARRÈRE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Naïma MARENGO, France GERBAL-MÉDALLE (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Marie-Louise AT, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Élodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNÈRE), Frédéric CABROLIER, Jacques ROYER, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Gérard POUJADE, Michel MARTY (pouvoir à Céline TAFELSKY).

**Membres suppléants :** Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Françoise FEUGEAS, Thierry LAFUENTE.

**Présents : 40**

**Votants : 44**

13 JUIL 2016



**N° 3 - 105 / 2016 : ASSAINISSEMENT / MODIFICATION  
LAGUNAGE NORD À DÉNAT - DEMANDE DE  
SUBVENTIONS**

**Pilote** : Assainissement

**Services concernés** : Direction Générale des Services, Finances et Budget

**Monsieur Pierre DOAT, rapporteur,**

La lagune de Dénat Nord reçoit aujourd'hui une charge de pollution équivalente à sa capacité nominale et présente des problèmes d'odeurs dus à une accumulation progressive des boues dans le premier bassin.

Les services de l'Etat, du département du Tarn et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne en charge de la vérification des résultats de fonctionnement des systèmes de traitement ont demandé à l'agglomération d'améliorer le traitement du système en place.

Au-delà de la vidange des boues qui aura lieu en septembre 2016, la communauté d'agglomération a confié une mission de maîtrise d'œuvre en vue de la modification du système de lagunage à la société Scherz'eau - EATC.

Le projet consiste à réhabiliter le système de traitement en proposant une optimisation du premier bassin de lagunage via la réalisation d'un lit planté de roseaux.

Cette opération est estimée à 116 000 euros HT, répartis comme suit :

Dépenses HT	
Etudes	11 000 €
Travaux	100 000 €
Divers	6000 €
<b>TOTAL</b>	<b>116 000 €</b>

Elle peut être subventionnée par le Conseil départemental du Tarn et par l'agence de l'eau Adour Garonne à hauteur de 50% du montant prévisionnel des études et travaux.

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°2006-1772 du décembre 2006 sur l'eau et ses milieux aquatiques et ses décrets d'application

VU l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 portant création de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 9 juin 2016 ;

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**SOLLICITE** auprès du Conseil départemental du Tarn et de l'Agence de l'eau les subventions liées à l'opération de modification du système de lagunage Nord à Dénat pour un montant prévisionnel de 116 000 euros HT.

**AUTORISE monsieur le président** à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour mettre en œuvre cette décision.

Pour extrait conforme,  
Fait le 7 juillet 2016,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE